

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons



ELABORATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'INTERCOMMUNALITE DU GRAND OUAGA ASSORTI D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DU TERRITOIRE /PHASE 1

RAPPORT DE L'ATELIER DE DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DE L'ARRONDISSEMENT 9 DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU



Bureau d'études



G2 Conception International
Urbanisme - Architecture - Ingénierie

Siège social :
Rue Lamine Gaye
01 BP 3620 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tél : (226) 25 36 97 86 / 70 16 66 16
email : contact@g2conception.com

Février 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1.1 Contexte du rapport	3
1.2 Objectifs	3
1.3 Méthodologie	4
1. aperçu sur l'Arrondissement N°9	6
2. État des lieux des équipements	10
2.1 Les équipements d'infrastructure	10
2.2 Les équipements de superstructure	11
3. Le forum participatif	14
3.1 Diagnostic participatif : volet CDS	15
3.2 Diagnostic participatif : Volet PCAE	17
Conclusion.....	19

INTRODUCTION

1.1 Contexte du rapport

L'arrondissement 9 constitue l'un des arrondissements de la commune urbaine du périphériques du Grand Ouaga, intégrant une partie importante de la dynamique d'urbanisation récente de la capitale.

Il est caractérisé par une urbanisation en expansion, portée à la fois par l'extension spontanée des quartiers périphériques et par des opérations de lotissement progressivement mises en œuvre.

Il s'inscrit dans la zone Nord-Ouest de la Commune de Ouagadougou, et regroupe plusieurs secteurs à forte croissance démographique, structurés autour d'un tissu urbain encore en consolidation.

Sur le plan démographique, les données du 5e RGPH (Monographie de Ouagadougou) montrent que les arrondissements périphériques, dont le 9, enregistrent depuis plusieurs années une croissance soutenue liée à l'arrivée de populations jeunes, à la recherche de logements plus accessibles. Cette dynamique se traduit par une densification rapide, parfois non maîtrisée, générant une pression directe sur les infrastructures urbaines et les équipements publics.

Dans le cadre du CDS du Grand Ouaga, l'arrondissement occupe une position stratégique dans l'organisation spatiale de la capitale : zone de réserve urbanisable, interface avec les communes rurales voisines, espace potentiel d'expansion des services urbains, et pôle de développement à structurer à moyen terme.

Ainsi, le présent rapport s'inscrit dans la perspective d'une lecture territoriale fine de l'arrondissement, consolidé par les statistiques démographiques issues de la monographie et structurées selon l'approche méthodologique commune des arrondissements et communes du Grand Ouaga.

1.2 Objectifs

1.2.1 Objectif général

Établir un diagnostic complet, fiable et territorialement nuancé de l'ensemble des infrastructures et équipements de l'Arrondissement 9, afin d'appuyer la planification stratégique, la programmation des actions prioritaires et l'amélioration de l'offre de services urbains au bénéfice des populations.

1.2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agit de :

❖ Comprendre la dynamique territoriale de l'arrondissement

- Analyser les évolutions spatiales, démographiques et socio-économiques qui structurent le territoire.
- Identifier les zones de pression urbaine, de déficit d'équipements ou de fragilités structurelles.
- Mettre en lumière les contrastes entre quartiers anciens, lotissements récents, zones en transition et espaces résiduels.

❖ Dresser un inventaire exhaustif des équipements

- Localiser, catégoriser et caractériser l'ensemble des équipements d'infrastructure (voirie, eau, assainissement, énergie).
- Analyser les équipements de superstructure : santé, éducation, lieux de culte, équipements marchands, infrastructures culturelles, sportives, touristiques, espaces verts et installations administratives.
- Évaluer la fonctionnalité, l'accessibilité et l'état physique de chaque sous-secteur d'équipement.

❖ Identifier les besoins prioritaires et les déséquilibres territoriaux

- Repérer les zones sous-dotées en infrastructures et celles nécessitant des interventions urgentes.
- Identifier les enjeux majeurs en matière d'inclusion, de sécurité, de mobilité, de résilience climatique et d'accès équitable aux services.
- Détecter les obstacles liés à l'entretien des équipements, à la qualité des voies d'accès, à la disponibilité des services essentiels et à la gestion locale.

1.3 Méthodologie

Le diagnostic territorial de l'Arrondissement 8 a été réalisé conformément à la méthodologie du CDS, qui repose sur une approche intégrée, participative et pluridisciplinaire. Il vise à garantir l'harmonisation des analyses réalisées dans l'ensemble du territoire du Grand Ouaga.

1.3.1 Sources et mobilisation des données

Les données utilisées proviennent :

- Des inventaires d'équipements et d'infrastructures disponibles ;
- Des documents de planification déjà produits au niveau local ;
- Des données territoriales structurées (population, services, infrastructures, équipements) ;
- Des informations institutionnelles pertinentes.

Ces différentes sources ont été croisées afin d'assurer la cohérence et la fiabilité des informations présentées

1.3.2 Processus d'analyse

L'analyse s'est appuyée sur trois lectures complémentaires :

- Elle consiste à analyser le milieu naturel, l'occupation du sol, la structure urbaine, les contraintes environnementales et les problématiques d'aménagement.

1.3.3 Lecture socio-économique

Elle porte sur la population, les activités économiques, les infrastructures sociales, l'accès aux services de base et les dynamiques communautaires

1.3.4 Lecture prospective

Cette étape met en évidence les vulnérabilités structurelles, les opportunités d'aménagement, les priorités de développement et les enjeux stratégiques pour l'avenir.

1. APERÇU SUR L'ARRONDISSEMENT N°9

Création : L'arrondissement 9 est issu du nouveau découpage administratif de la ville consécutif à la loi n°066-2009/AN.

Situation géographique et limites :

L'arrondissement est situé au Nord de la Commune de Ouagadougou.

Il est limité :

- Au Nord : par la commune rurale de Pabré ;
- Au Sud : par une portion de la bande verte ;
- À l'Est : par une portion du chemin de fer Ouagadougou-Kaya et la rue 23.795 ;
- À l'Ouest : par la Route Nationale n°2 (RN2).

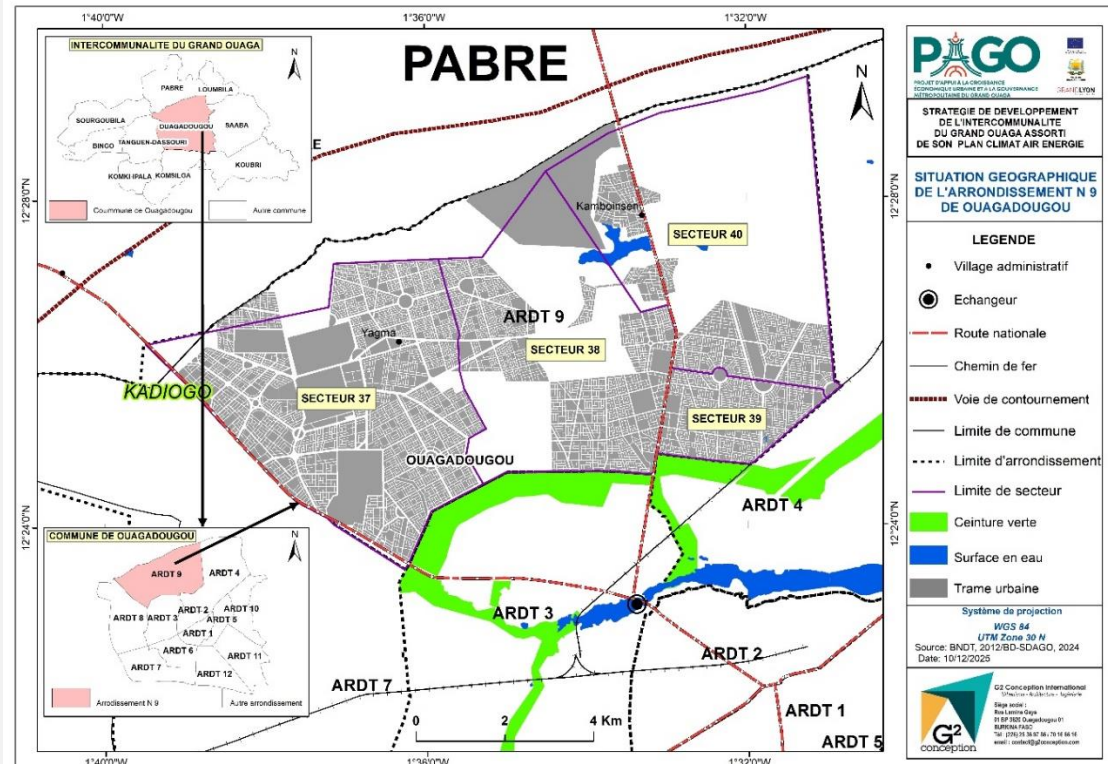
Superficie : 37,374 km² deuxième plus grand arrondissement de la commune.

Population : 336 483 habitants (RGPH 2019)

Composition de la population :

Population masculine : 167 044 habitants

Population féminine : 169 439 habitants



Relief : Relief de type pénéplaine faiblement ondulée, typique du plateau de Ouagadougou

Hydrographie : Le réseau hydrographique est constitué de bas-fonds, mares saisonnières et canaux de drainage orientés principalement vers le Nord-Ouest.

Climat : climat soudano-sahélien, marqué par :

- Une longue saison sèche,
- Une saison pluvieuse de juin à octobre,

Des températures oscillantes entre 18 °C et 42 °C

Activités économiques :

L'économie locale repose sur :

- Le petit commerce (alimentation, marchés de quartiers, stations-services, boutiques),
- L'implantation croissante de services privés (restauration, maquis, ateliers, transport local),
- Les activités informelles artisanales.

Equipements marchands :

L'arrondissement 9 dispose d'un tissu commercial particulièrement dense et largement porté par l'initiative privée.

❖ **Secteur 38 : principal pôle commercial**

- Avec 6 marchés recensés (Pazani, Kamboinsin, Nooghin, Wobrègré...), ce secteur concentre 50 % des marchés de l'arrondissement.

❖ **Secteur 37 : activité marchande en forte croissance**

- Marcoussis et Yagma disposent de nouveaux marchés réhabilités ou restructurés, montrant une urbanisation rapide.

❖ **Secteur 39 : marchés émergents**

- Bangporé et Toubweogo abritent deux structures marchandes en expansion.

❖ **Secteur 40 : un marché principal**

- Petit Ouaga sert de pôle de ravitaillement pour Sakoula et les hameaux environnants.

Educatif :

Écrasante majorité d'établissements privés : complexes scolaires, écoles primaires privées, écoles franco-arabes, centres d'éveil, collèges et lycées privés.

Quelques établissements publics seulement, par exemple (liste non exhaustive) :

- CEG de Yagma - Secteur 37
- École primaire publique Château B -Secteur 38 (Koonghin)
- Lycée municipal de l'arrondissement 9 -Secteur 38 (Wobrègré)
- École primaire publique Yagma A - Secteur 37
- CEG de Sakoula -Secteur 40
- Lycée de Bangporé -Secteur 39
- École primaire publique kamboinsin A, B, D -Secteur 38 (Kamboinsin/Bouli)
- CEG de Bouli à Kamboinsin -Secteur 38
- Lycée public Kam Boisé C- Secteur 38 (Pazani)
- Lycée public de Yagma_Koudgo -Secteur 37
- Lycée municipal de Yagma - Secteur 37
- École primaire trame d'accueil de Yagma -Secteur 37

Santé :

Prédominance marquée du secteur privé dans l'offre de soins.

En parallèle, l'arrondissement 9 dispose de plusieurs CSPS et centres médicaux publics qui constituent l'ossature de l'offre de base :

- CSPS de Marcoussi, CSPS du secteur 37/Yagma ;
- CSPS privé-public ou public à Pazani ;
- CSPS de Sakoula ;
- CSPS de Nonghin ;
- CSPS de Kamboinsin/Kamboinsé secteur 40 ;
- CSPS de Bouli à Kamboinsin ;
- Quelques centres médicaux publics ou assimilés (Centre médical de Kamboinsin, Dispensaire du secteur 37, etc.).

Lieux touristiques :

Réseau modeste mais fonctionnel d'infrastructures touristiques, composé principalement de petites auberges locales, d'une résidence, d'un hôtel :

Secteur 38 (pôle principal)

- Auberge le Jardin (Koonghin) -Privé
- Auberge La Caussette (Silmiyiri)- Privé
- Hôtel Yilgmdé -Annexe de Kamboinsin - Privé
- Auberge Laafi de Kamboinsin - Privé
- Auberge Nongb Zanga de Kamboinsin -Privé

Secteur 37 (Marcoussis)

- Auberge Ibicus de Marcoussis - Privé
- Auberge Le Capitole -Privé

Secteur 40 (Dapaweoghin / Kamboinsin secteur 40)

- Résidence Sans Soucis -Privé

Espaces de loisirs :

- Maison de la femme de l'arrondissement 9 à Watinooma,
- Maison de la femme de Nonghin (siège de l'Association Tame Tooré),
- Jardin communal de secteur 39,
- Espaces privés de loisirs ou de restauration utilisés comme lieux de rencontre (Espace Zood Nooma à Petit Ouaga, Hope Garden de Tanghin, Association Pag Na Tilgué du Faso, Association Neblaboum, etc.).

2. ÉTAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS

2.1 Les équipements d'infrastructure

2.1.1 Voirie

La voirie de l'arrondissement 9 présente une structuration contrastée entre les secteurs centraux (37, 38) et les zones périphériques (39, 40). La majorité des voies sont non revêtues, avec une prédominance de pistes latéritiques qui deviennent difficilement praticables en saison pluvieuse, notamment à Bangporé, Babouang Rouanga, Petit Ouaga, Sakoula et Dapaweoghin.

Quelques voies principales sont réalisées en bitume ou en pavés, particulièrement autour de Kamboinsin, Silmiyiri, Wobreglé et Yagma, où l'urbanisation est plus avancée. Certaines routes structurantes servent d'axes de transit vers les communes voisines (Pabré, Loumbila, Saaba), mais leur capacité reste limitée face à l'intensification du trafic.

2.1.2 Eau et Assainissement

L'accès à l'eau potable dans l'arrondissement 9 repose principalement sur le réseau ONEA, complété par des forages publics et privés. Les quartiers anciens (Yagma, Kamboinsin, Silmiyiri) sont relativement bien desservis, tandis que les zones périphériques (Bangporé, Toudweogo, Sakoula, Petit Ouaga, Babouang Rouanga) connaissent encore des insuffisances de couverture, entraînant un recours aux forages, aux bornes-fontaines privées ou à des systèmes informels de distribution.

2.1.3 Énergie

L'approvisionnement en énergie dans l'arrondissement 9 repose principalement sur le réseau SONABEL. Les secteurs les plus urbanisés (37 et 38 : Yagma, Kamboinsin, Silmiyiri, Wobreglé) bénéficient d'une couverture relativement bonne, bien que marquée par des fluctuations, coupures fréquentes et parfois une capacité insuffisante au regard de la croissance démographique et de l'augmentation des besoins en électrification domestique et commerciale.

Dans les secteurs 39 et 40 (Bangporé, Sakoula, Petit Ouaga, Babouang Rouanga, Dapaweoghin), l'accès à l'électricité demeure inégal, avec des poches non raccordées et un recours fréquent aux solutions alternatives : lampes solaires, groupes électrogènes, kits photovoltaïques individuels. Les coûts de raccordement constituent un frein important pour les ménages à faibles revenus.

2.2 Les équipements de superstructure

2.2.1 Équipements sanitaires

La base inventorie une palette diversifiée d'infrastructures sanitaires :

❖ Soins de premier recours

CSPS publics et privés, dispensaires et cabinets infirmiers : ils assurent la prise en charge des pathologies courantes, la vaccination, la santé maternelle et infantile, le suivi prénatal et postnatal, etc. Leur présence à Marcoussi, Yagma (et Yagma 2/Koudgo), Pazani, Silmiyiri, Wobrègrè, Kamboinsin, Sakoula, Nonghin, Toudweogo, Tanghin, Kamboinssé secteur 39 et 40 contribue à un maillage relativement fin, même si certains hameaux et extensions récentes restent plus éloignés.

❖ Structures hospitalières et spécialisées

L'Hôpital Schiphra Pôle II à Bangporé fait office d'équipement structurant à l'échelle de l'arrondissement, en offrant des services hospitaliers plus complets (maternité, chirurgie légère, urgences obstétricales, etc.). Plusieurs cliniques et centres médicaux privés (Clinique Sainte Martine, Centre médical Source d'Espoir, centres médicaux AL-Houda, Yisso, Roala, Blessing, etc.) complètent l'offre en proposant des services plus spécialisés ou des conditions d'accueil différenciées.

❖ Réseau pharmaceutique et para-pharmaceutique

Plusieurs pharmacies sont recensées, assurant l'accès aux médicaments essentiels. À cela s'ajoutent des structures de médecine traditionnelle et d'herboristerie (Réseau des tradipraticiens de santé et herboristes du Centre, cabinets de soins à base de plantes).

2.2.2 Équipements éducatifs

Les infrastructures sanitaires se concentrent principalement dans les secteurs 38, 39 et 40, autour des centralités émergentes de l'arrondissement :

❖ Secteur 38

Pôle majeur avec Silmiyiri, Kamboinsin, Pazani, Nemdin, Wobrègrè, Nonghin, Watinooma, Bouli, Koonghin, etc.

On y retrouve le CSPS Coopération allemande, le centre médical de Kamboinsin, plusieurs cabinets de soins privés, des CSPS de Pazani et Nonghin, ainsi qu'un réseau dense de pharmacies.

❖ Secteur 37

Les quartiers de Yagma et Marcoussi disposent du CSPS de Marcoussi, du dispensaire du secteur 37, de cabinets privés (Cabinet de soins du Nord, Centre médical Kambia), et de structures de proximité.

❖ Secteur 39

Les quartiers de Bangporé, Kamboinssé secteur 39, Tanghin, Petit Ouaga, Babouang Rouanga accueillent des cabinets privés, le Lycée de Bangporé n'est pas un équipement de santé mais se situe dans une zone également couverte par des structures médicales, ainsi que l'Hôpital Schiphra Pôle II qui joue un rôle de référence inter-arrondissements.

❖ Secteur 40

A Sakoula, Dapaweoghin, Palagré, Kamboinssin secteur 40, on retrouve le CSPS de Sakoula, des cabinets médicaux (Centre médical Blessing, centre médical SOHBA, etc.), ainsi que des structures privées de soins et de suivi maternel.

2.2.3 Équipements marchands

L'arrondissement 9 compte 12 marchés, répartis de manière inégale entre les quatre secteurs administratifs. Le secteur 38 concentre plus de la moitié de ces infrastructures marchandes, confirmant son rôle de noyau commercial majeur autour des quartiers Pazani, Kamboinsin, Silmiyiri et Nooghin. Les secteurs 37 et 39 présentent également une dynamique commerciale soutenue avec la présence de nouveaux marchés structurants à Marcoussis, Yagma, Bangporé et Toudweogo, témoignant d'une urbanisation rapide et d'un accroissement des besoins des populations. Le secteur 40, plus périphérique, dispose d'un marché central à Petit Ouaga qui sert de point de ravitaillement principal pour Sakoula et ses environs.

2.2.4 Équipements cultuels et culturels

L'arrondissement 9 présente un maillage religieux exceptionnellement dense, composé d'un très grand nombre de mosquées, d'églises (catholiques et protestantes/évangéliques) et de chapelles, auxquels s'ajoutent quelques équipements socioculturels et de loisirs (jardin communal, maisons de la femme, associations, espaces privés d'animation).

Au-delà des lieux de culte, la base recense plusieurs équipements socioculturels :

- Maison de la femme de l'arrondissement 9 à Watinooma,
- Maison de la femme de Nonghin (siège de l'Association Tame Tooré),
- Jardin communal de secteur 39,
- Espaces privés de loisirs ou de restauration utilisés comme lieux de rencontre (Espace Zood Nooma à Petit Ouaga, Hope Garden de Tanghin, Association Pag Na Tilgué du Faso, Association Neblaboum, etc.).

Ils contribuent à l'animation sociale, la promotion des femmes et des jeunes, et peuvent servir de leviers pour des activités culturelles, sportives ou de sensibilisation (hygiène, environnement, climat, citoyenneté).

2.2.5 Équipements sportifs

L'arrondissement 9 dispose d'un ensemble d'espaces sportifs essentiellement constitués de terrains de sport en plein air, généralement non clôturés, à vocation communautaire. La base révèle principalement :

- Terrains de football communautaires (Yagma, Bangporé, Kamboinsin, Toudweogo, Babouang Rouanga, etc.)
- Terrains polyvalents utilisés pour des sports de quartier
- Un terrain de basket-ball (Silmiyiri)
- Espaces sportifs d'initiative associative ou privée (terrain Kam Tenga, Basga Jo Sport, terrain de Lalwego à Yagma)

La majorité des équipements sont informels ou semi-aménagés, servant à la fois pour des activités sportives, culturelles ou de mobilisation communautaire.

2.2.6 Équipements touristiques

L'arrondissement 9 dispose d'un réseau modeste mais fonctionnel d'infrastructures touristiques, composé principalement de petites auberges locales, d'une résidence, d'un hôtel, ainsi que de plusieurs espaces publics à intérêt touristique ou récréatif, notamment des ronds-points emblématiques. Ces infrastructures sont concentrées dans les secteurs 37, 38 et 40, en particulier autour des quartiers Kamboinsin, Silmiyiri, Marcoussis, Konghin/Koonghin, Dapaweoghin, et leurs extensions.

2.2.7 Équipements Administratifs

Les infrastructures administratives de l'arrondissement 9 se composent principalement :

- De services publics de l'État (commissariat, services fiscaux, structures sanitaires, instituts de recherche) ;
- D'infrastructures communales (mairie d'arrondissement) ;
- Et d'organisations privées / associatives à vocation sociale, communautaire ou citoyenne.

L'ensemble est fortement concentré dans les secteurs 37 et 38, qui regroupent les pôles d'activités les plus consolidés.

3. LE FORUM PARTICIPATIF

Le forum de diagnostic communautaire s'est tenu le 20 octobre 2025 à la salle de fêtes de la mairie de **l'arrondissement 9**. La séance a commencé à 11h 10mn avec la participation de 22 personnes représentant les différentes couches sociales de la commune.

L'ordre du jour du forum s'est articulé comme suit :

- Mot introductif de monsieur le PDS de la commune ;
- Présentation du projet CDS et du PCAE par l'équipe du projet ;
- Réponse aux questions des participants ;
- Travaux de groupes.

Photo du présidium



3.1 Diagnostic participatif : volet CDS

Domaine	Problèmes
Environnement	- La divagation des animaux ; - Absence de système de gestion des déchets ; - Absence de sites de traitements des déchets ; - Dépotoirs anarchiques ; - L'ensablement du barrage de KAMBOINSIN ; - Carrières abandonnées (risque de noyade, de pollution) ; - Le prélèvement illégal des agrégats ; - Manque de suivi après la campagne de reboisements ; - Problème de gestion des déchets ménagers ; - Pollution de l'air ; - Problème de gestion des eaux usées ; - Les friches urbaines non entretenues (sources de pollution, et d'insécurité) ; - Problème de déforestation ; - Insuffisance dans la gestion des espaces verts ; - Des inondations pendant la saison des pluies à SAKOULA et à YAGM-KOUDOGO due au débordement des eaux.
Économie	- Problème d'organisation des marchés ; - Absence de marchés aménagés aux normes ; - Difficulté d'accès aux financements ; - La pénurie de certains produits de consommation (mais) ; - Manque de contrôle des prix alimentaires ; - Problème d'écoulement des produits maraichers.
Sociale, culture et démographie	- Problème d'accès à l'eau potable à certains périodes de l'année ; - La proximité des écoles aux maquis et débits de boissons ; - Insuffisance d'infrastructures scolaire publique répondant aux normes ; - Insuffisance de centre de santé ; - Absence d'espace de sports, de loisirs et culturels ; - L'insécurité (l'enlèvement d'enfants,) ; - Insertion des PDI ;

	- Insuffisance dans la gestion des enfants de la rue (TALIBES), - Insuffisance de formations professionnelles aux profits des jeunes ; - La prolifération d'aires d'abattages sauvages ; - Insuffisance dans la mobilisation du foncier pour la réalisation de certains projets ; - Usage foncière non adapté (lieux de cultes, maquis, stations, magasins...) ; - Insuffisance des espaces dédiés aux cultes dans l'aménagement spatial (tenir comptes de la représentativité des communautés) ; - La prolifération des habitats spontanés (zones non loties) ; - La problématique de la promotion immobilière ; - La problématique des parcelles non attribuées ; - La problématique des constructions non achevées (source d'insécurité).
Infrastructures	- Une dégradation avancée des routes ; - Insuffisance de voirie aménagée ; - Absence de clôture dans les établissements scolaires, sanitaires ; - Manque d'équipements dans les structures sanitaires, scolaires ; - Insuffisance d'infrastructures sanitaires publiques répondant aux normes ; - Manque d'ouvrages de franchissements répondant aux normes (PONTS) ; - Insuffisance de centre communautaire ; - Absence d'infrastructure sportive, culturelles ; - Insuffisance de structures éducative ; - Manque de canaux d'évacuation des eaux ; - Problème de gestion et d'entretien des infrastructures ; - Absence d'éclairage public ; - Absence d'abattoir.
Gouvernances	- Insuffisance dans la coordination de l'intervention des services publics de l'Etat et communal (problème de dévolution de certaines infrastructures) ; - Insuffisance des mécanismes de communication ; - Insuffisance d'autonomie de gestion des affaires de l'arrondissement ; - Insuffisance dans le traitement des dossiers ; - Les lourdeurs administratives ; - Manque de suivi des dossiers domaniaux (pas de sort de terrain) ;

	- Insuffisance dans le processus de redevabilité ;
--	--

3.2 Diagnostic participatif : Volet PCAE

Volet PCAE	
Domaines	Problèmes
Réchauffement climatique	- Augmentation de la température ; - Des maladies et cas de décès (chez les personnes âgées et les enfants) ; - Des maladies respiratoires du fait de la pollution de l'air ; - La baisse des rendements ;
Les précipitations	- Baisse de la pluviométrie ; - Une installation tardive de la saison des pluies ; - Une baisse de la production agricole due aux chevauchements des pluies ; - La dégradation de la voirie due aux fortes pluies ; - Des inondations ; - La mauvaise répartition des pluies dans le temps ;
Les vents forts	- Augmentation des vents violent en nombres et intensité ; - Décoiffage des toitures des infrastructures ; - Déracinement des arbres ; - Destruction des installations électriques et autres biens.
Solutions d'adaptation	
❖ La pluviométrie - Opération de curage des caniveaux ; - La sensibilisation ;	

- Le développement de la technique DO-NOU ;
- La réhabilitation de la voirie ;
- Utilisation des semences améliorer ;

❖ **La température**

- Boire beaucoup d'eau ;
- S'abriter à l'ombre des arbres ;
- Utilisation de tenue vestimentaire adaptée ;

❖ **Les vents**

- Eviter de s'abriter et de garer sous les arbres ;

Mesures d'atténuation

- Procéder à des campagnes de reboisement ;
- L'utilisation de matériaux construction adapté au climat ;
- Promouvoir le transport en commun ;
- L'aménagement des espaces verts ;
- La création de jardins publics ;
- Eviter les incinérations anarchiques des déchets ménagers et autres ;

INTERCOMMUNALITE

❖ **Q1: Changement de mentalité pour gérer les transitions énergétiques et écologiques**

- Synergie d'action intercommunale sur la gestion des ressources ;
- Le développement de la technique DO-NOU avec d'autres communes dans le cadre de la lutte contre l'érosion et la dégradation de la voirie.

❖ **Q2: Produire et valoriser les ressources naturelles endogènes**

- Gestion de la ceinture verte, arrdt 3,4 et 9.

❖ **Q3: Changement de mode de vie et de comportement liés au déplacement, habitation, consommation et aménagement**

- Synergie d'action intercommunale pour la création et la gestion de cimetières ;
- La mise en place de comités de veilles pour la sécurité des populations ;
- Synergie d'action intercommunale pour la gestion des marchés.

TRAVAUX DE GROUPES

GROUPE 1



GROUPE 2



PRIORISATION DES DEFIS

1. Défis lié à la construction et à l'équipement d'Infrastructures sociales de bases ;
2. Défis lié au non aménagement de la voiries ;
3. Défis lié aux zones d'habitation spontanées ;
4. Défis lié à l'absence de marché aménagés ;
5. Défis lié à l'insécurité ;
6. Défis lié à l'absence d'autonomie de l'arrondissement ;
7. Défis lié au traitement et à la gestion des déchets ;
8. Défis lié à l'eau et à l'assainissement ;

LA VISION

A l'horizon 2050, l'arrondissement 9 est autonome en termes de gestion moderne, aménagé et viabilisé, doté d'infrastructures (assainissements, éducatives, administratives, sanitaires, économiques, routières...) durable ”

CONCLUSION

Le présent rapport du diagnostic participatif de **l'arrondissement 9** a fait l'état des problèmes de ce territoire relatif à la vision du CDS et du PCAE, point de départ de l'élaboration de la stratégie pour la réalisation des objectifs de développement de l'intercommunalité du Grand Ouaga.